



LA STRATÉGIE DE LA FONDATION ENSM

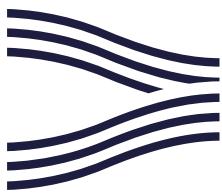


FRENCH MARITIME ACADEMY

**ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE MARITIME**

www.supmaritime.fr





LA FONDATION ENSM

Depuis sa création en 2023, la Fondation s'appuie sur son Conseil de Gestion, ses fondateurs, l'ensemble de ses donateurs et les anciens élèves pour poursuivre le développement de son réseau et ainsi renforcer son soutien à l'ENSM. La Fondation suit un plan d'actions repensé autour de grands projets et les 4 axes statutaires : l'attractivité des métiers de la marine marchande et du génie maritime, la promotion sociale, la recherche et le développement, et le développement international.



UNE FONDATION, POUR QUOI FAIRE ?

La Fondation ENSM doit pouvoir préserver les missions prévues dans ses statuts. Ce cadre très général a permis de construire une ligne de conduite notamment :

- Des projets, qui peuvent donner lieu à un risque pris par la Fondation, pour générer des recettes le cas échéants.
- Des actions plus ponctuelles que l'ENSM vient soutenir, en particulier les élèves, sur le plan musical, culturel, sportif. A titre d'exemple, le soutien aux Bureaux des Sports de l'École en complément de la CVEC, à un/une élève s'engageant dans un projet sportif spécifique ayant une belle visibilité, etc..
- Des actions de long terme qui sont systématisées doivent pouvoir être pérennisées : équipages promotionnels autour du projet « Yeswensm » (rassemblement de toutes les marques d'intérêt pour la promotion de l'École), boutique en ligne, évènements récurrents.



EN BREF

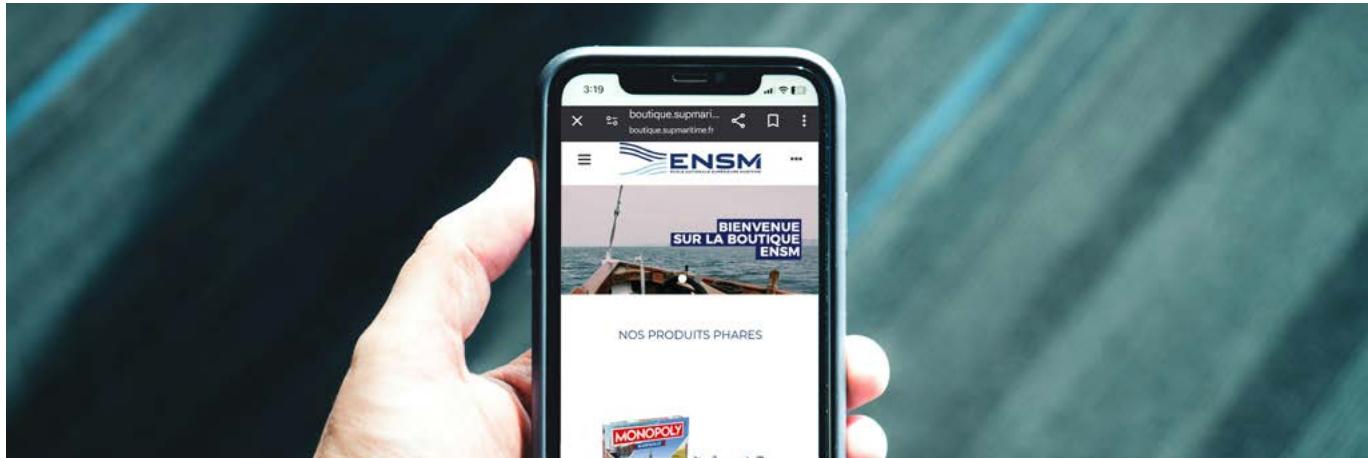
Faire aimer la mer : la Fondation doit, par le financement de programmes de communication internes et externes, toucher les jeunes là où ils se trouvent, favorisant le rayonnement de la marine marchande et de l'ingénierie en génie maritime. Cela passe par une présence active dans les lycées, les collèges, les salons étudiants et sur les réseaux sociaux.

Faire aimer l'ENSM et ses valeurs dans un souci indispensable d'inclusion : la Fondation doit faire usage de ses fonds pour susciter un sentiment de fierté chez les étudiants, pour les transformer en ambassadeurs de leur École. Cet axe permet donc à tous les élèves, quelle que soit leur origine sociale et leur sexe, de s'épanouir dans leurs études à l'ENSM.

Elle offre de la mobilité aux élèves pour mener à bien des projets fédérateurs et l'opportunité aux générations d'élèves et d'alumni de se rencontrer pour promouvoir ensemble leur École.

Faire participer à la transformation du monde, avec ses mutations scientifiques et environnementales, favoriser la transmission : la Fondation doit permettre de participer à ces révolutions technologiques dans lesquels les élèves joueront un rôle évident.

Faire connaître le monde : La Fondation doit, par le financement de projets identifiés, permettre une ouverture à l'international, une meilleure culture des jeunes dans des projets ambitieux et nouveaux.



LA GOUVERNANCE DE LA FONDATION

Le Conseil de Gestion de la Fondation, constitué exclusivement de personnalités issues du maritime, agents de l'ENSM, représentants des armateurs et personnalités qualifiées.

Le Bureau de la Fondation, constitué du président, du vice-président, du directeur et du trésorier.



UNE FONDATION, POUR QUELLES ACTIONS CONCRÈTES ?

Un système d'appel à projets a été mis en place, suffisamment exigeant pour que ceux-ci répondent à un cahier des charges précis mêlant développement durable, promotion sociale et visibilité de la marque ENSM.

Soutenir un équipage durant des évènements sportifs pour transformer les passions en vocations professionnelles, mettre en place des équipages promotionnels qui vont au contact des publics scolaires, construire et développer une boutique en ligne : boutique.supmaritime.fr, favoriser le soutien aux élèves dans le cadre des déplacements ou encore mettre en place la fresque du climat, ont été identifiés par le Conseil de Gestion dans un premier temps.

Dans ce cadre, la Fondation doit aider l'ENSM à générer de nouvelles recettes en faisant naître 3 projets d'avenir :



HYDROCONTEST :

Le projet a évolué et une association a été constituée bénéficiant du soutien de l'École et de sa Fondation pour le développement du projet.

Pilotage : Caroline Pons

Présidente de l'association

Date visée : avril 2026



LES CHŒURS DE L'HYDRO :

Une campagne de communication a été faite suite à un premier titre. Nous attendons de générer des ressources suffisantes, aujourd'hui prévues en dépenses à hauteur de 5000 €

Pilotage : François Lambert

Date visée : septembre 2026



MINI-SÉRIE SUR LA MARINE MARCHANDE :

La société de production Troisième œil a démarré le tournage de cette mini série documentaire qui sera diffusée sur Novo 19 au printemps 2026.

Pilotage : Valentine Lesoudier

Date : 2025 et sortie en 2026



Ces projets visent notamment à apporter des financements complémentaires à l'École, assumant pleinement le rôle d'incubation de la Fondation.

L'objectif à atteindre d'ici 2026 était d'obtenir 1,5 M€ annuel. Les armateurs sont informés via un canal spécifique et une réunion semestrielle de bilan sur l'action de la Fondation, intégrant les pilotes des différents grands projets notamment. L'engagement est pris de valoriser dans des communications dédiées les donateurs ces projets..

Notre ambition est donc de mettre en place un système qui permettra la récurrence des dons afin de consolider la collecte et de concentrer les actions de la Fondation sur l'application de sa stratégie. Le système d'automatisation via le site supmaritime.fr pour les reçus fiscaux aide à collecter d'autres dons dans le grand public.



DANS QUELLES PROPORTIONS ?

Les soutiens à la Fondation restent sensiblement similaires en 2025 de ceux connus en 2024. Très largement inférieurs aux perspectives données en 2023 malheureusement, qui ont permis la construction du COP et la mise en avant du chiffre à 1,5M€. Nous devons attendre, et sans doute provoquer, un retour plus ensemblier des armateurs, dans un contexte où le pavillon français est affecté par une crise liée à la suppression des exonérations de charge.



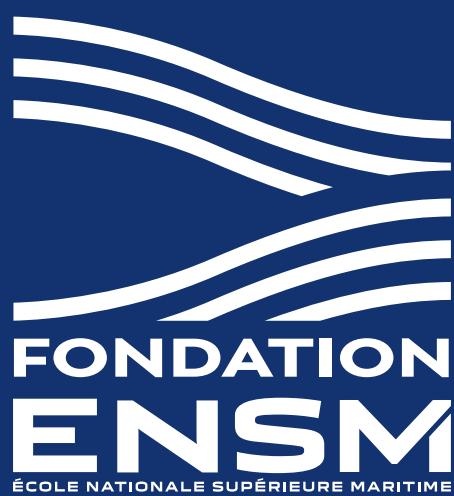


LE FINANCEMENT D'ACTIONS DANS LE CADRE DE PARTENARIATS D'INFLUENCE

La Fondation doit s'appuyer sur le tissu institutionnel et associatif existant pour promouvoir le secteur maritime et son École.

- **Avec l'Académie de Marine :** l'organisation de conférences pour mettre en lien les acteurs de la filière sur des thématiques précises.
- **Avec la Marine Nationale :** l'intervention d'acteurs de la Marine Nationale et leur intégration aux évènements de l'ENSM (JRA, rentrées solennelles).
- **Avec les acteurs de la pêche :** l'intervention d'acteurs de la pêche à l'ENSM et leur intégration aux évènements de l'ENSM (JRA, rentrées solennelles).
- **Avec les acteurs de la plaisance professionnelle :** l'intervention d'acteurs du yachting à l'ENSM et leur intégration aux évènements de l'ENSM (JRA, rentrées solennelles).
- **Avec les Port Centers :** la promotion de leur mission et la mise en place de présence conjointe sur les salons et événements pour capitaliser sur leur contenu pédagogique.
- **Avec les Lycées Professionnels Maritimes :** la diffusion de contenus visant à favoriser la poursuite des études à l'ENSM après un LPM et la mise en place d'une bourse au mérite.
- **Avec le BIMer :** la diffusion du Brevet d'Initiation à la Mer, la participation à l'organisation et la capitalisation sur les participants pour les diriger vers l'ENSM.
- **Avec le Musée de la Marine :** Via des dons de contenu pédagogique (en lien avec les centres de documentation ENSM) et à haute valeur historique, l'intégration de l'ENSM à l'association des Amis du Musée et l'identification de l'ENSM au musée et sur son site.
- **Avec les Classes Enjeux Maritimes :** la promotion de leur outil pédagogique auprès de la communauté maritime (experts), et auprès des enseignants rencontrés lors des équipages promotionnels (audience).





Fondation ENSM
10 quai Frissard
76 600 LE HAVRE
T. +33(0)9 70 00 03 80
www.supmaritime.fr
fondation.ensm@supmaritime.fr

